



DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste : Technicien/ne du spectacle et de l'évènementiel**

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : C

Filière : Technique

Cadre d'emplois : Adjoint technique

♦ **Définition du poste :**

Sous l'autorité du responsable de l'équipement, l'agent participe à la conception et la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite et à la sécurité dans le cadre des activités du Conservatoire Municipal de Musique et de Danse de la ville de Stains et de son auditorium

♦ **Missions principales :**

RÉGIE TECHNIQUE ET GÉNÉRALE

- Préparation et mise en place du matériel nécessaire aux activités du CMMD
- Installation et exploitation du parc technique (éclairage, son, régie plateau)
- Adaptation, contrôle des installations et mise en sécurité plateau
- Montage et démontage du matériel
- Coordination et organisation entre les services de la collectivité et les services extérieurs pour les manifestations se déroulant sur l'espace public
- Maintenance du bâtiment
- Veille et respect des normes et consignes de sécurité du bâtiment
- Participation aux études techniques

INTENDANCE

- Lien avec les fournisseurs
- Établissement des bons de commande du matériel didactique nécessaire aux enseignements, la diffusion et la bureautique
- Lien avec les services de la ville et les services externes
- Entretien, rangement et sécurité du bâtiment
- Gestion parc instrumental et des locations d'instruments
- Gestion des demandes de prestations
- Installation des loges et des catering

MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

- Renseignement téléphonique du public et réservations de concerts dans le cadre de la saison culturelle du CMMD
- Surveillance des locaux

♦Compétences requises :

- Rédiger des notes sur la faisabilité technique d'une installation
- Réaliser des plans d'implantation
- Estimer un temps de transport, de montage, de mise en œuvre et de démontage de matériels
- Proposer une création et un programme d'équipement en lien avec le spectacle
- Lire et analyser une fiche technique, un plan d'installation, de diffusion sonore, de feux
- Adaptation, contrôle des installations et mise en sécurité du plateau
- Avoir une pratique opérationnelle du câblage
- Savoir gérer le parc de matériel et consommable du CMMD en veillant au respect des coûts et des délais
- Assurer un contrôle périodique des conditions de bon fonctionnement des matériels et équipements
- Connaissance et respect des règles de sécurité en vigueur d'un E.R.P
- Règle de travail en hauteur et habilitations
- Échanges ponctuels avec les élus lors des commissions de sécurité
- Connaissance des outils informatiques et bureautiques (Pack Office / logiciels Métiers...)
- Capacités de rédaction
- Geste de premiers secours

♦Qualités et aptitudes requises :

- Motivation à évoluer dans le milieu du spectacle vivant
- Autonomie requise dans la conduite des activités
- Capacités d'organisation de procédures
- Sens de l'accueil et de l'écoute en direction des publics et des artistes
- Sens des relations humaines, diplomatie et discrétion professionnelle
- Être capable d'une réactivité immédiate aux demandes des artistes
- Sens de l'organisation et méthodologie de travail dans la hiérarchisation des tâches
- Capacité à travailler en équipe
- Esprit d'initiative
- Sens du service public

♦ **Conditions d'exercice :**

- Temps de travail 35 heures hebdomadaires organisé en fonction de l'amplitude horaire d'ouverture de l'établissement, soir et week-end compris
- 35 jours de congés annuels
- Organisation du temps de travail lié à la programmation de la saison de l'audition Xenakis
- Déplacements sur les lieux de spectacle

♦ **Moyens :**

- Equipements et matériels spécialisés (scénique, sécurité et stockage, vêtement de sécurité...), véhicule de prêt, appareil de transmission, documentations techniques
- Outils bureautiques

♦ **Relations hiérarchiques :**

N+1 : Responsable du CMMD (responsable administratif par délégation en cas d'absence)

N+2 : Directeur du pôle développement culturel

♦ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes :**

- Professeurs de musique
- Les services de la Ville

- **Externes :**

- Relations avec les différents fournisseurs et prestataires de service de la collectivité, les personnels occasionnels et les intervenants techniques sur les spectacles, le cas échéant, avec les organismes chargés des contrôles de sécurité et des habilitations
- Coopération avec les autres établissements culturels locaux et les artistes en résidence
- Usagers et public

♦ **Diplômes et permis obligatoires :**

- Permis B
- Habilitation et qualification pour le travail en hauteur et la sécurité électrique

♦ **Catégorie (active/sédentaire) : Sédentaire**